

TP 150m/12

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

REVUE
DE
PHILOLOGIE
DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER,
MEMBRES DE L'INSTITUT

P. LEJAY & D. SERRUYS

A. KREBS & J. MAROUZEAU

DIRECTEURS de la *Revue des Revues*

ANNÉE ET TOME XXXIX, 1^{re} LIVRAISON

(Janvier 1915)

LES COMMUNIQUÉS DE CÉSAR

PAR

Salomon REINACH

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1915

TOUS DROITS RÉSERVÉS

150m/12

Bibliothèque Maison de l'Orient



072905

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES
Expédition franco contre envoi du prix en mandat de poste.

- I. — **Observations sur les Exercices de traduction du Français en Latin**, d'après la Préface du *Dictionnaire allemand-latin* de C.-F. INGERSLEV, par F. ANTOINE, avec Préface par E. BENOIST. 1880. In-12 cart. *Épuisé.*
- II. — **Manuel d'orthographe latine**, d'après le *Manuel* de W. BRAMBACH, traduit, augm. de notes et d'explic. par F. ANTOINE. 1881. In-12. 1 fr. 50. Cart. 2 fr.
- III. — **Traité de métrique grecque et lat.**, par F. PLESSIS. 1389. In-12 cart. *Épuisé.*
- IV. — **Mètres lyriques d'Horace**, d'après les résultats de la *Métrique moderne*, par F. SCHILLER, traduit sur la 2^e édition allemande et augmenté de *Notions élémentaires de musique appliquées à la métrique*, par O. RIEMANN. 1883. In-12, 1 fr. 50. Cart. 2 fr.
- V. — **Règles fondamentales de la syntaxe grecque**, d'après l'ouvrage de A. von BAMBERG, par Ch. CUCUEL, sous la direction de O. RIEMANN. 4^e édition, revue par E. AUDOUIN. 1901. In-12 cart. 2 fr.
- VI. — **L'Armée romaine au temps de César**, par F. KRANER. Ouvrage traduit de l'allemand, annoté et complété sous la dir. de E. BENOIST, par L. BALDY et G. LARROUMET. 1882. In-12 avec 3 planches doubles en chromolit. Cart. *Épuisé.*
- VII. — **Stylistique latine**, par E. BERGER, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE. 4^e édition rev. et augm. 1913. In-12 cart. 3 fr. 50.
- VIII. — **Phraséologie latine**, par C. MEISSNER, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités, par C. PASCAL. 5^e édition, augmentée d'une liste de proverbes latins. 1901. In-12 cart. 4 fr.
- IX. — **Histoire abrégée de la littérature romaine**, par H. BENDER, traduite de l'allemand par J. VESSEREAU, avec Introduction et Notes, par F. PLESSIS. 1885. In-12 cart. *Épuisé.*
- X. — **Étude sur l'armée grecque**, pour servir à l'explication des ouvrages historiques de *Xénophon*, d'après F. VOLLBRECHT et H. KÖCHLY, par C. PASCAL. 1886. In-12 avec 20 figures dans le texte et 3 planches doubles, cart. 2 fr. 50.
- XI. — **Syntaxe latine**, d'après les principes de la grammaire historique, par O. RIEMANN, 5^e édition revue par Paul LEJAY. 1908. In-12 cart. 6 fr.
- XII. — **Métrologie grecque et romaine**, par J. WEX, traduite de l'allemand sur la 2^e édition et adaptée aux besoins des élèves français par P. MONET, avec Introduction par H. GOELZER. 1886. In-12 cart. 2 fr. 50.
- XIII. — **Petit manuel d'archéologie grecque**, d'après J.-P. MAHAFFY, par F. GACHE et H. DUMÉNY. 1887. In-12 cart. 1 fr. 50.
- XIV. — **L'Art nautique dans l'antiquité et spécialement en Grèce**, d'après A. BREUSING, accompagné d'éclaircissements et de comparaisons avec les usages et les procédés de la marine actuelle, par J. VARS, avec Introduction par le contre-amiral A. VALLON. 1887. In-12, avec planches et 56 figures intercalées dans le texte, cart. 3 fr. 50.
- XV. — **Traité élémentaire d'accentuation latine**, suivi d'un *Questionnaire* à l'usage des classes, par l'abbé Vior, 4^e édition publiée par les soins de P. VIOLLET. 1888. In-12 cart. 1 fr.
- XVI. — **Nouvelle grammaire latine** rédigée sur un plan nouveau, par L. HAENNY. 1889. In-12 cart. 3 fr.
- XVII. — **Chronologie de l'empire romain**, publiée sous la direction de R. Cagnat, par G. GOYAU. 1891. In-12 cart. 6 fr.
- XVIII. — **Éléments de paléographie grecque**, d'après la *Griechische Paläographie* de V. GARDTHAUSEN, par C. CUCUEL. 1891. In-12, avec 2 planches doubles en lithographie, cart. 3 fr. 50.
- XIX. — **Exemples de syntaxe grecque**, pour servir à la *Traduction du français en grec*, et précédés d'un *Résumé des règles principales de la Syntaxe Attique*, par N. HAMANT et J. RECH, avec Introduction par AM. HAUVETTE. 1891. In-12 cart. 2 fr. 50.
- XX. — **Étude sommaire des Dialectes grecs littéraires** (autres que l'*Attique*) ; *Homérique, Nouvel-Ionien, Dorien, Éolien*, par E. AUDOUIN, avec préface par O. RIEMANN. 1891. In-12 cart. 3 fr.
- XXI. — **Méthode prat. de thème grec**, par L. ARNOULD. 1892. In-12 cart. 1 fr.
- XXII. — **Les caractères de la langue latine**, par F.-O. WEISE, traduit de l'allemand par F. ANTOINE. 1896. In-12 cart. 3 fr.
- XXIII. — **La Grammaire appliquée**, ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de *Montesquieu*, avec une Introduction et un Appendice contenant des conseils pour les versions grecque et latine, par L. E. CHEVARDIN. 1897. In-12 cart. 2 fr. 50.
- XXIV. — **Introduction à la critique des textes latins**, basée sur le texte de Plaute, par W.-M. LINDSAY, trad. par J.-P. WALTZING. 1898. In-12 cart. 3 fr. 50.
- XXV. — **Traité de Métrique grecque**, par P. MALSOUERAY. 1899. In-12 c. 3 fr. 50.

1p.150.m.172



LES COMMUNIQUÉS DE CÉSAR ¹

Le livre I^{er} des Commentaires sur la guerre des Gaules comprend, à la suite d'une courte introduction (chap. 1), le récit des deux campagnes de l'an 58 av. J.-C., celle qui aboutit à la défaite des Helvètes (chap. 2-29) et celle qui finit par celle des Germains d'Ariviste (chap. 37-54, fin du livre). Le chap. 29 termine nettement la relation de la guerre helvétique, puisque le chap. suivant commence par ces mots : *Bello Helvetiorum confecto*. Entre les récits des deux campagnes se placent les chap. 30-36, où sont exposés les appels adressés à César par les Gaulois que menacent les Germains et les négociations de César avec Ariviste ; ces chapitres appartiennent évidemment à la deuxième partie du premier livre, qui se divise par suite ainsi : guerre contre les Helvètes, 2-29 ; guerre contre les Germains, 30-54.

Cela dit, je vais montrer qu'entre ces deux parties du livre I^{er} il existe des contradictions si marquées, si inconciliables, que ce livre I^{er} ne peut avoir été ni rédigé, ni publié en une seule fois ; nous sommes en présence de deux relations qui se font suite, sans former un tout homogène, et répondent chacune, dans l'appel qu'elles font à l'opinion publique de Rome, aux besoins d'une politique qui a varié.

La cause ou le prétexte de l'intervention de César dans les affaires de la Gaule, c'est la migration projetée des Helvètes, qui veulent abandonner en masse leur territoire pour chercher un établissement nouveau dans l'ouest, vers la vallée de la Charente. Ils quittent un pays très florissant (*florentissimis rebus*, César, I, 38) et le transforment en désert avant de s'éloigner, par la destruction ou l'incendie de leurs bourgs, de leurs villages, de leurs fermes. Quelle est la cause de cette singulière résolution ?

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans les séances du 23 et du 30 avril 1915. — On trouvera, dans ce qui suit, des expressions et même des phrases empruntées à la traduction des *Commentaires* par Artaud.



César en indique deux (c. 2 et 30) : les Helvètes sont à l'étroit sur leur territoire ; ils sont poussés par l'amour des aventures et des conquêtes, par l'espoir de se rendre maîtres de toute la Gaule. Ce dernier dessein avait séduit Orgétorix qui, pour le réaliser, avait conclu un accord avec l'Eduen Dumnorix et Castic, le fils du dernier roi des Séquanes ; mais après la mort d'Orgétorix, relatée au chap. 4, le complot avorta, sans avoir même reçu un commencement d'exécution. Les Helvètes n'en persévèrent pas moins dans leur projet d'émigration et prennent toutes les mesures — fabrication de chariots, accumulation de vivres — pour le mettre à exécution dans un délai de deux ans. S'ils ravagent entièrement leur territoire avant de se mettre en marche pour une nouvelle patrie, c'est, dit César, pour s'interdire tout espoir, toute tentation de retour.

Les explications données par César sont inacceptables ; à vrai dire, elles n'expliquent rien. Si les Helvètes sont trop nombreux pour le territoire qu'ils occupent, le bon sens indique qu'ils devraient envoyer une colonie, le surplus de leur population vers l'ouest de la Gaule : l'émigration en masse n'est pas le remède indiqué. Elle est encore moins admissible si les Helvètes ont conçu le dessein ambitieux de conquérir la Gaule, car on ne conquiert pas un pays avec des femmes, des enfants, des vieillards : ce sont les guerriers seuls qui devraient prendre part à l'expédition. Enfin, s'il est vrai qu'une armée peut brûler ses vaisseaux et renvoyer sa cavalerie pour s'interdire à elle-même la possibilité d'une retraite ou d'une fuite — il y a de cela, dans l'antiquité, plus d'un exemple — il est absurde de supposer que des centaines de milliers d'hommes prennent la peine de détruire leurs bourgs, leurs villages, leurs fermes pour échapper à la tentation d'y revenir. Une pareille destruction ne peut s'expliquer que par une seule cause, celle qui poussa les Russes, en 1812, à faire le vide devant l'invasion : il s'agit de dévaster une région que l'ennemi menace, de façon à la soustraire aux convoitises de cet ennemi, ou à lui rendre l'existence difficile et à l'empêcher de s'y maintenir au cas où il l'occuperait quand même. En l'espèce, l'envahisseur menaçant était le Germain ; César en convient, mais indirectement et seulement à la fin du chapitre 28, qui marque, comme je l'ai dit, la conclusion de la campagne contre les Helvètes. Vaincus, ils se sont rendus à merci ; César aurait pu s'enrichir et enrichir ses soldats en les faisant vendre à l'encan ; cependant, il n'en fait rien. Il charge les Allobroges de fournir du blé aux Helvètes, qui sont dépourvus de tout ; il ordonne aux Helvètes eux-mêmes de relever leurs

villes et leurs bourgs qu'ils avaient incendiés, car, dit-il, César ne voulait point que le pays restât désert, de peur que la fertilité du sol n'y attirât les Germains d'Outre-Rhin et qu'ils ne devinssent ainsi voisins de la Province et des Allobroges, récemment soumis aux Romains (c. 28). C'est encore au péril germanique que songe César lorsque, à la demande des Eduens, il permet aux Boïens, qui s'étaient joints aux Helvètes et venaient du Norique (c. 5, 28), de s'établir sur le territoire éduen ; il voyait en eux une vaillante milice qui venait renforcer les alliés des Romains.

Donc, César a donné, de la migration des Helvètes, des explications qui ne sont pas valables ; il n'a pas expliqué pourquoi ils avaient rendu leur pays inhabitable avant de le quitter ; il a cependant agi comme s'il connaissait la vérité sur ces causes et il nous autorise à soupçonner, à affirmer même qu'il l'a dissimulée à dessein.

Pourquoi César a-t-il attaqué les Helvètes alors que ceux-ci avaient renoncé, après leur premier échec sur le Rhône, à passer par la Province romaine ? Les deux raisons qu'il allègue sont également mauvaises. Il a craint que les Helvètes, s'établissant sur l'Océan, fussent trop voisins de Toulouse et de la Province — comme s'ils n'en étaient pas plus voisins en continuant d'habiter l'Helvétie ! Il en veut aux Helvètes parce qu'une fraction de leur peuple, les Tigurins, a infligé une défaite aux Romains un demi-siècle plus tôt, en 107, et que le consul, vaincu à cette époque, L. Cassius, avait pour lieutenant l'aïeul de son beau-père, L. Pison, qui périt dans la bataille (chap. 12). César, neveu de Marius, ne perd pas une occasion de rappeler l'invasion des Cimbres et des Teutons, avec les désastres qui l'accompagnèrent et la menace qu'elle fit peser sur l'Italie. Il voudrait faire croire que cette menace est renouvelée par la migration des Helvètes, ce qui n'est évidemment pas vrai, car les Helvètes sont des Gaulois, non des Germains (César ne qualifie jamais les Gaulois de Barbares, parce qu'il sait qu'ils ne le sont point). S'il raconte avec complaisance les projets avortés d'Orgétorix, c'est pour rendre cette impression plus vive ; mais alors qu'il existe ailleurs un véritable danger de ce genre, danger très grave résultant des victoires et des exigences croissantes des Germains d'Arioviste, il se garde d'en dire un mot, ou même d'écrire une seule fois en passant le nom de ce chef. Les mouvements des Helvètes doivent s'expliquer par les méchants desseins des Helvètes ; il n'y a pas trace d'une contrainte extérieure.

César était trop fin pour ne pas sentir qu'il exigeait beaucoup

de la confiance de ses lecteurs. Aussi n'a-t-il pas négligé de la fortifier par un artifice, au début de la seconde partie du livre I, ou, pour parler plus exactement, de sa seconde relation. Après la défaite des Helvètes, les députés de presque toute la Gaule viennent féliciter César et lui tiennent ce langage (chap. 30) : « Nous savons bien que le peuple romain, en faisant la guerre aux Helvètes, a voulu venger d'anciennes injures [allusion à la défaite des Romains par les Tigurins, en 107, au cours de l'invasion cimbrique] ; mais la Gaule n'en profita pas moins que Rome ; car les Helvètes n'ont quitté leur pays, hier dans l'état le plus florissant, que pour porter les armes dans les Gaules, s'en rendre maîtres, choisir parmi tant de contrées les plus riches et les plus fertiles, et rendre tout le reste tributaire. » Si un Divitiac quelconque, un traître en connivence avec César, a tenu de tels propos, c'est qu'ils lui ont été dictés : les motifs allégués de la guerre injuste faite par les Romains aux Helvètes sont précisément ceux que César a fait valoir lui-même pour justifier son initiative, et ce sont des motifs qui ne supportent pas l'examen. Comment supposer, d'ailleurs, que les Gaulois aient pu considérer comme une juste raison de cette guerre la rancune personnelle de César contre les Tigurins de l'an 107, qui avaient aggravé leurs torts en tuant le grand-père de son beau-père ? Se souvenait-on même, en Gaule, de cet épisode, après tout peu important, des guerres cimbriques ? Nous avons une bonne raison d'en douter. Après le premier échec des Helvètes, ceux-ci envoient à César une députation dont le chef, nous dit-il, était Divicon, le même qui commandait les Helvètes lors de la défaite de Cassius (chap. 13). Si les Helvètes avaient pu se douter que César poursuivît en eux les descendants ou les alliés des descendants des vainqueurs de Cassius, auraient-ils choisi, pour les représenter, ce Divicon ? Le fait lui-même peut sembler douteux, car si Divicon avait commandé une armée en 107 (*bello Cassiano dux Helvetorum fuerat*), il devait avoir de 80 à 90 ans en 58, et César ne dit même pas qu'il fût un vieillard très avancé en âge. Mais le discours que César lui prête et la réponse qu'il prétend lui avoir faite sont plus singuliers encore que le choix d'un vainqueur des Romains pour négocier avec eux. Ces discours ont un double but : dissimuler la vérité et accréditer l'erreur. Ils ne s'adressent, d'ailleurs, ni à César ni à Divicon, mais au sénat romain et à l'opinion publique qu'il faut égarer. C'est là, d'ailleurs, comme l'a vu M. Fabia (1889), un caractère constant des discours semés dans les *Commentaires* : ce ne sont pas des documents, mais des plaidoyers pour César, placés tantôt dans

sa propre bouche, tantôt dans celle d'amis ou d'ennemis. Mais la fourberie est rarement plus manifeste que dans les prétendues paroles échangées entre Divicon et César. Divicon déclare que les Helvètes sont prêts à s'établir partout où il plaira à César; mais s'il persiste à leur faire la guerre, qu'il se rappelle l'échec des armées romaines et l'antique valeur des Helvètes! César répond qu'il se rappelle très bien l'échec des Romains, dû à la perfidie des Helvètes, mais qu'il a contre eux des griefs plus récents, car ils ont ravagé les terres des alliés de Rome, Eduens, Ambarres, Allobroges. César, en effet, a raconté que les Helvètes, bien que partis avec des vivres pour plusieurs mois, avaient, dès le début de leur migration, ravagé ces territoires. C'eût été, de leur part, une faute politique bien grosse; les Helvètes avaient tout intérêt à ne pas se faire d'ennemis; pourvus comme ils l'étaient, après deux ans de préparatifs, il n'est guère possible qu'ils aient été réduits sitôt à spolier leurs voisins. Je considère donc ces ravages comme une invention de César, inspirée toujours de la même idée: faire croire aux Romains que la Province était menacée, que les alliés de Rome étaient lésés. A une époque beaucoup plus récente, le monde a vu une déclaration de guerre motivée par des griefs imaginaires et invraisemblables; on n'est jamais obligé de croire César sur parole. Mais revenons à la conférence de César avec les députés helvètes: pourquoi Divicon ne dit-il pas: « Nous sommes pressés par Arioviste, ami et allié du peuple romain, comblé d'honneurs, sous le consulat de César, par le Sénat; c'est lui qui nous force à fuir le pays de nos pères; que les Romains l'obligent donc à nous laisser tranquilles, ou qu'ils nous permettent de nous établir ailleurs. » Si Divicon a dit quelque chose de sensé, il a dû dire cela; mais César, protecteur d'Arioviste l'année précédente, ne pouvait s'en laisser faire un reproche par les Gaulois. Et pourquoi César ne répond-il pas: « Votre migration est un danger pour la Province; vous pouvez mettre en mouvement d'autres peuples en les refoulant vers l'Océan; je vous ordonne de rentrer chez vous et je vous protégerai désormais contre les Germains! » César ne répond pas ainsi parce qu'il ne veut pas qu'il soit question des Germains ni d'Arioviste; il ne veut pas que les Helvètes puissent rejeter sur eux la responsabilité de leur migration. Ne voulant donc pas alléguer ni même indiquer la cause réelle, il en imagine d'autres qui ne le sont pas. Non seulement il a mis en avant ces causes à titre exclusif, mais, comme nous l'avons vu, il a très déloyalement invoqué à l'appui de ses mensonges d'autres mensonges attribués aux « principaux citoyens des cités gauloises »

et le langage aussi déplacé que provocateur prêté par lui à l'helvète Divicon.

Les Helvètes vaincus, Rome instruite de leur défaite, César n'a plus d'intérêt à faire d'eux les successeurs et les émules des Cimbres, à présenter leur migration comme une menace pour la Province et pour l'Italie. Sûr de ce côté, il va faire la guerre à Arioviste. Mais comment, après avoir menti avec tant d'artifice, dire tout à coup la vérité et se contredire ? César s'est tiré de cette difficulté avec l'adresse d'un avocat retors, invoquant, à propos, le secret professionnel. Il va faire semblant, dans sa seconde relation, d'avoir appris ce qu'il n'a jamais pu ignorer, de la bouche de gens qui auraient eu les raisons les plus graves de ne lui rien dire jusque-là. Qu'on en juge plutôt.

Les députés gaulois ont demandé à César l'autorisation de convoquer le Conseil des Gaules (probablement le 1^{er} août 58, au confluent de la Saône et du Rhône) et César leur a donné cette permission ; sur quoi ils se sont engagés par serment à ne rien révéler que du consentement de tous.

Remarquons d'abord cette dernière phrase ; c'est une réponse anticipée à l'objection facile : « Mais vous, César, vous deviez savoir tout cela depuis mars 58, depuis votre arrivée à Genève ! » — « Non, pouvait répondre César (avec mauvaise foi, naturellement) : c'étaient là des secrets entre Gaulois. » Mais remarquons encore l'insistance avec laquelle César, vainqueur des seuls Helvètes, montre les députés de presque toute la Gaule (*totius fere Galliae legati*, chap. 30) lui demandant la permission de se réunir en conférence, comme si César était déjà le maître ou l'arbitre du pays. Il semble difficile que les choses se soient passées ainsi ; mais ce n'est pas par vanité — il était, à la différence de Pompée, au-dessus de ce sentiment — que César essaie de le faire croire. Il s'agit pour lui d'une chose infiniment plus importante : il veut légitimer aux yeux des Romains, amis et alliés du roi germain Arioviste, l'initiative hardie qu'il va être amené à prendre contre lui ; il veut, dans cette occurrence, paraître représenter les intérêts de la Gaule entière, autant que la dignité de l'Empire romain.

César ne dit pas ce qui se passa dans le Conseil ; mais, après la clôture de l'assemblée, les députés qui s'étaient déjà présentés au proconsul revinrent vers lui et demandèrent à l'entretenir en particulier de choses qui touchaient à leur sûreté et à celle de la Gaule entière. Ici se place une des scènes les plus émouvantes des *Commentaires*, mais qu'on ne peut comprendre, à mon avis, sans avoir pénétré d'abord la fourberie de César et l'adresse infinie qu'il met au service de ses desseins.

A peine l'audience ouverte, les députés, tout en larmes, se jettent aux pieds de César, implorent le secret — encore une fois — pour ce qu'ils vont dire et en même temps toute sa bienveillance. Si leur démarche est connue, affirment-ils, les pires souffrances seront leur châtement. Ce fut Divitiac, le rusé compère de César, qui prit la parole au nom de tous. Qu'il me suffise d'indiquer la substance de son discours. Aux lecteurs de César, dont la plupart ne savent encore rien de tel, il révèle subitement que les Arvernes et les Séquanes ont appelé Arioviste et ses Germains en Gaule à titre de mercenaires ; que les Germains ont trouvé la Gaule à leur goût, qu'ils y sont venus au nombre de 120.000, qu'ils y ont écrasé les Eduens, qu'ils sont au moment de dépouiller les Séquanes de leurs terres. « Dans peu d'années, ajoute l'orateur, tous les Germains auront passé le Rhin et chassé les Gaulois, car le sol de la Gaule est infiniment meilleur que celui de la Germanie. Arioviste, depuis sa victoire sur les Gaulois, commande en maître, prenant partout comme otages les enfants des plus nobles familles, sévissant contre eux dès qu'on lui résiste. Si César et le peuple romain refusent de secourir les Gaulois, il ne leur restera qu'à abandonner leur pays, *comme l'ont fait les Helvètes*, pour chercher d'autres terres et d'autres demeures loin des Germains » [voilà enfin la vérité, la vérité évidente, mais que César prétend ainsi apprendre par la conclusion d'un discours tout confidentiel !] Divitiac insiste à nouveau sur le caractère mystérieux de ses révélations : « Tout cela, dit-il, doit rester secret, car si Arioviste apprend quelque chose, il livrera les otages qu'il détient aux plus affreux supplices. César seul, par l'autorité de sa gloire et la force de son armée, par l'éclat de sa victoire récente, par le nom du peuple romain, peut arrêter les invasions des Germains et défendre la Gaule contre la tyrannie d'Arioviste. »

Ainsi nous rencontrons au chap. 31, alors que la guerre contre les Helvètes s'est terminée au chap. 29, la première indication historiquement vraisemblable et certainement vraie des causes de la migration helvétique : ces malheureuses tribus ont voulu quitter leurs demeures et chercher fortune ailleurs pour échapper à la tyrannie des Germains, qui les harcèlent depuis longtemps¹, à l'imminente invasion de leur territoire par des bandes nouvelles qui avaient passé le Rhin. C'est précisément ce que César, au début du livre IV, dira des Usipètes et des

1. Voir ce que dit César lui-même (I, 40) des guerres continuelles entre Helvètes et Germains.

Tenchtères, forcés à émigrer en masse par les incursions des Suèves qui les empêchaient de cultiver leurs champs. Il me semble inutile d'insister sur la contradiction absolue qu'offre ce passage du chap. 31 avec les textes antérieurs relatifs aux projets des Helvètes. Alors qu'ils étaient pressés par les Germains, menacés d'être dépossédés et peut-être réduits en servitude, César a voulu faire croire à Rome qu'ils quittaient de leur plein gré un pays florissant parce qu'ils n'y étaient pas en bonne posture pour porter la guerre chez leurs voisins — ce qui, fait-il observer hypocritement (chap. 2), était très affligeant pour un peuple belliqueux (*qua de causa homines bellandi cupidi magno dolore afficiebantur*). A qui fera-t-on croire que César ait été dupe, qu'il ait ignoré l'état de choses menaçant qu'avait créé l'appel des Séquanes à Arioviste, alors que Divitiac s'était rendu à Rome en 60 pour l'exposer et demander du secours¹ ?

La contradiction entre les deux relations successives de César n'est pas moins choquante si l'on étudie ce qu'il y dit des Germains.

Après la fin du discours de Divitiac, révélant l'oppression exercée par Arioviste, César raconte que tous les assistants fondirent en larmes et implorèrent son secours. Les Séquanes seuls s'abstenaient de faire comme les autres : tristes, abattus, ils fixaient leurs regards sur la terre, César, surpris, leur en demanda la cause. Ils ne répondirent point, gardant un morne silence. Comme il insistait pour qu'ils s'expliquassent, ce fut de nouveau Divitiac qui prit la parole : « Tel est, dit-il, le triste sort des Séquanes, plus déplorable encore que celui des autres Gaulois ; ils n'osent se plaindre même en secret ni réclamer un appui, tremblant au seul nom d'Arioviste absent, comme s'il était lui-même devant leurs yeux. Au moins les autres [nouvelle allusion aux Helvètes] ont la liberté de fuir ; mais les Séquanes, qui ont reçu Arioviste sur leurs terres, qui lui ont livré toutes leurs villes (*oppida omnia*), sont réduits à endurer en silence tous les tourments. »

Essayons de préciser ce qui touche les Séquanes, sur lesquels César n'insiste pas ici sans raison. Entre 71 et 65, mais plus près de cette dernière date, Arioviste avait pénétré en Gaule avec 15.000 hommes, appelé par les Séquanes et les Arvernes dans la guerre de ceux-ci contre les Éduens. Bientôt Arioviste parla en maître ; il se montra d'autant plus arrogant que, l'an 60, il avait infligé une défaite décisive aux Éduens. Au nom de ces

1. Cf. *Bell. gall.*, VI, 12.

derniers, la même année, Divitiac est venu à Rome, implorer en vain le secours du Sénat. Mais les Séquanes ont été bientôt — en 59, sans doute, l'année même du consulat de César — plus à plaindre que les Eduens vaincus. Arioviste a pris le tiers de leur territoire, a mis garnison dans leurs villes et maintenant (58) il réclame un autre tiers du pays pour les Harudes, qui, depuis peu de mois (fin de 59), sont accourus de Germanie. Qu'ont fait les Séquanes depuis l'arrivée de César en Gaule, mars 58 ? De Castic, fils de leur dernier roi, allié d'Orgétorix, il n'est plus jamais question. Lorsque César eut empêché les Helvètes de passer le Rhône (I, 8), il leur restait, pour leur marche vers l'ouest, un chemin par la Séquanie, mais si étroit qu'ils ne pouvaient s'y engager contre le gré des habitants. Les Helvètes firent alors intervenir l'éduen Dumnorix, frère ennemi de Divitiac, qui appartient au parti national, tandis que Divitiac est l'ami et l'agent des Romains. Dumnorix, dit César, était puissant chez les Séquanes par son argent et ses largesses : il obtint le passage pour les Helvètes.

Voilà qui est singulier ! On nous dit que les Séquanes ne peuvent rien sans Arioviste, qu'il est le maître de leur *oppida*, qu'ils ont de lui une peur extrême, et pourtant ils accordent aux Helvètes le droit de passage ! Une seule explication me paraît admissible : Dumnorix s'était mis d'accord avec Arioviste. Ce dernier avait intérêt à voir déguerpir les Helvètes, dont le territoire pouvait donner asile aux bandes d'Harudes qui venaient de passer le Rhin et lui demandaient avec insistance de les établir. Si César n'a parlé que de Dumnorix et des Séquanes, c'est encore parce que, dans sa première relation, il veut s'abstenir de mettre Arioviste en cause, au point de ne jamais le nommer.

Quant à Dumnorix, héritier cauteleux des desseins d'Orgétorix, il est possible qu'il ait favorisé la migration des Helvètes parce qu'il a pensé que ce peuple belliqueux, une fois en mouvement, pourrait seconder la cause de l'indépendance gauloise, menacée par les Romains et leur agent Divitiac. Peut-être aussi, et plus vraisemblablement, voyant que les bandes germaniques pouvaient se porter sur le riche territoire des Eduens, après avoir envahi celui des Séquanes, pensait-il que la région helvétique, devenue libre, les attirerait de préférence et épargnerait ainsi à son pays les calamités de l'invasion.

On a voulu expliquer de deux manières la contradiction qu'offrent les textes de César sur les Séquanes, représentés par lui comme indépendants avant la défaite des Helvètes et, après cette défaite, comme asservis à Arioviste, bien qu'aucun

événement nouveau ne se fût produit. Baumann, en 1885, concluait que César avait intentionnellement exagéré, pour motiver son intervention, la puissance et la tyrannie d'Arioviste; autant mettre en doute tout le récit de César, le fonds même des plaintes que lui adressent les Gaulois. H. J. Heller, en 1891, eut recours à la théorie de Mommsen sur la division en quatre parties des *pagi* celtiques¹. Le territoire des Séquanes étant ainsi divisé, le pays confinant au Jura méridional peut avoir été en relations intimes avec les Helvètes par Castic d'abord, puis par Dumnorix, tandis que les trois autres tétrarchies, au Nord et vers le Rhin, auraient eu seules à souffrir d'Arioviste². Cette thèse est ingénieuse, mais se heurte à un texte formel de César : *toutes les villes des Séquanes étaient au pouvoir d'Arioviste (quorum oppida omnia in ejus potestate essent, I, 32)*. Si l'on admet ma manière de voir, la contradiction est plus apparente que réelle : César sait parfaitement que les Séquanes ne pouvaient pas prendre de décision grave sans l'avis d'Arioviste; mais comme il avait un motif politique de ne pas nommer Arioviste dans son premier rapport, il affecte de considérer les Séquanes comme indépendants, accessibles seulement à l'influence personnelle de Dumnorix.

César était certainement décidé, avant son départ pour la Gaule, à faire la guerre aux Helvètes; il est naturel qu'il ait craint d'alarmer Arioviste, dont l'intervention à côté des Helvètes aurait pu lui coûter cher. César a battu séparément les Helvètes et les Germains; quelque jugement qu'on porte sur sa loyauté, l'habileté de sa politique n'est pas contestable. Mais pourquoi le livre I^{er} des *Commentaires* reflète-t-il si exactement cette politique, au point qu'Arioviste, bien qu'auteur principal des troubles de la Gaule, ne soit pas mentionné une seule fois jusqu'à la défaite définitive des Helvètes, et que César, pour ne le point nommer, ait dû travestir les événements et leurs causes, quitte à se contredire à quelques chapitres de distance? Il y aurait là un problème insoluble si l'on s'en tenait à l'opinion courante sur la composition et la publication des *Commentaires* de la guerre des Gaules. Voici ce que disent, à ce sujet, les auteurs modernes les plus autorisés; il est inutile d'en citer un grand nombre, car ils sont d'accord. MOMMSEN : « Cet ouvrage a été écrit et publié en 703, lorsque l'orage se déchaîna à Rome contre César et qu'il fut requis de licencier son armée et de se soumettre à une enquête³. » — G. BOISSIER : « Ce n'était pas seulement pour

1. *Hermes*, t. XIX, p. 316.

2. *Jahresbericht* de Bursian, 1891, II, p. 80.

3. *Röm. Gesch.*, III, p. 615.

charmer quelques littérateurs oisifs que, dans les derniers temps de son séjour en Gaule, il écrivit les Commentaires avec cette rapidité qui étonnait ses amis. Il voulait empêcher les Romains d'oublier ses victoires ¹. » — JULIAN : « Son livre a été improvisé, je crois, au cours de l'hiver 52-51 ². » — TEUFFEL : « Les livres sur la guerre des Gaules furent publiés par César après la fin de cette guerre, 703/51 ³. » — KRANER : « Que les Commentaires aient été rédigés et publiés en une fois, non par livres annuels, cela est certain pour plusieurs raisons ⁴. » — RICE-HOLMES : « L'opinion dominante est que César écrivit les Commentaires après la fin de la septième campagne, qui eut lieu en 52 ⁵. » Ce dernier auteur résume les opinions divergentes exprimées par plusieurs savants, Long en Angleterre, Roget de Belloguet en France, A. Köhler, F. Vogel et H. Walther en Allemagne. Je crois pouvoir m'abstenir de les discuter à mon tour, ayant abordé le problème à un point de vue spécial. Ma conclusion, qui semble non seulement justifiée, mais imposée par les considérations qui précèdent, c'est que les *Commentaires* n'ont été ni rédigés ni publiés en une fois, mais que, bien au contraire, le livre I fournit la preuve qu'il a été rédigé et publié en deux fois. Ce qui doit étonner, c'est que César, lors de la publication définitive de ces sept livres, n'ait pas cru devoir en effacer davantage les sutures, concilier ou atténuer les contradictions, déplacer des morceaux qui font l'effet de hors-d'œuvre là où on les trouve, pour les insérer là où l'on s'attendrait plutôt à les lire. Cela doit tenir, d'une part, à ce que César avait peu de loisirs, mais aussi et surtout au fait, certain à mes yeux, que les différents rapports qui constituent les Commentaires avaient trop circulé, trouvé trop de copistes et de lecteurs, pour qu'il fût possible d'y apporter des corrections importantes sans les remplacer par un ouvrage nouveau. Les rares retouches que l'on peut signaler, dans le livre tel qu'il nous est parvenu, ne sont que des exceptions confirmant la règle. Mais il faut entrer, à cet égard, dans plus de détails.

L'argument, considéré comme sans réplique, qu'on allègue pour établir l'homogénéité des Commentaires, le fait qu'ils auraient été rédigés à la hâte et d'une seule venue, est une phrase d'Hirtius, le continuateur de César, au début du VIII^e livre du *De Bello Gallico*, dans la lettre-préface adressée à Balbus :

1. Cicéron et ses amis, p. 262.

2. *Hist. de la Gaule*, III, p. 151.

3. Teuffel-Schwabe, I, 378.

4. Kraner-Dittlenberger, 14^e éd., p. 29.

5. Rice-Holmes, 2^e éd., p. 202.

« C'est une vérité reconnue que les Commentaires surpassent en élégance les ouvrages composés avec le plus de soin (*operose*). Telle est leur perfection qu'ils semblent moins avoir donné que ravi aux historiens le moyen d'écrire sur le même sujet [Hirtius oppose donc les Commentaires comme des écrits de circonstance aux ouvrages historiques écrits à tête reposée]. Plus que personne, nous devons les admirer ; tout le monde en connaît l'élégance et la pureté ; nous savons, en outre, avec quelle facilité et quelle rapidité il les a écrits (*nos etiam, quam facile atque celeriter eos perfecit, scimus*). » Cela signifie simplement que Hirtius, ami de César, a pu s'assurer de la facilité et de la rapidité avec lesquelles il composait ou dictait ses rapports ; conclure de là, comme on le fait, que Hirtius dut être présent lorsque César composa et dicta ses Commentaires d'une traite, est vraiment abusif. Je pourrais me porter garant, dans les mêmes termes, de la facilité de Gaston Boissier, par exemple, sans pourtant m'être jamais assis près lui à de son bureau. Cet argument que Rice-Holmes, après beaucoup de critiques, trouve excellent, ne vaut, à proprement parler, rien du tout.

Deux autres, dont l'un semblait décisif à Mommsen, ne sont pas plus concluants. Au livre I de la guerre des Gaules (chap. 28, 5), César dit que les Boïens, à la demande des Eduens, reçurent des terres sur le territoire de ces derniers, et il ajoute : « Plus tard ils partagèrent tous les privilèges et tous les droits des anciens habitants » (*quibus illi agros dederunt, quosque postea in parem juris libertatisque condicionem, atque ipsi erant, receperunt*). Or, au livre VII (9, 6, 10), les Boïens paraissent être encore sous la dépendance des Eduens et n'avoir été admis à l'égalité des droits qu'en récompense de leur conduite dans la guerre contre Vercingétorix. Donc, nous aurions là une preuve que la phrase de César a été écrite après la guerre. A quoi l'on peut faire deux réponses. D'abord, il serait facile d'accorder qu'il y a là, en effet, à la fin d'une phrase et d'un chapitre, une retouche, une addition datant de l'édition définitive, c'est-à-dire de la réunion des Commentaires en un seul corps. Mais comme l'union des deux propositions relatives *quibus . . . quosque* par la copule *que* est à la fois fort rare et peu correcte¹, on est plus tenté d'admettre que l'addition n'est pas due à César lui-même, qui avait terminé la phrase avec *dederunt*. Ce serait une vieille interpolation.

1. Voir la note de l'éd. Benoist-Dosson sur ce passage.

Le second passage est au livre IV (21,8). César rapporte qu'il a fait de Commius le roi des Atrébates, parce qu'il l'estimait et le croyait fidèle (*cujus et virtutem et consilium probabat et quem sibi fidelem esse arbitrabatur*). Ces derniers mots ont paru faire allusion à la révolte de Commius au cours de la septième année de la guerre (VII, 76). Ici encore, il s'agit d'une incise qui peut bien être une addition, soit de César lui-même, soit d'un éditeur; mais on peut aussi penser que César a écrit cela sans y entendre malice, car il ne dit pas qu'il ait cru à tort que Commius fût fidèle; il affirme simplement qu'il le croyait et que cette opinion l'a déterminé à agir.

Que pèsent, en vérité, de pareils arguments à côté de ceux qu'on peut leur opposer — d'abord, les contradictions inconciliables entre les deux parties du livre I, qui font l'objet principal du présent travail, puis d'autres dont je veux seulement alléguer deux. A la fin du second livre, César déclare que toute la Gaule est pacifiée (*omni Gallia pacata*) et ajoute que le Sénat, au reçu de son rapport, décrète quinze jours de prières publiques. César est si bien convaincu de la pacification de la Gaule qu'il emploie toute la troisième année à des campagnes sur les frontières, comme s'il n'y avait plus lieu de s'inquiéter pour l'intérieur du pays. Comment croire que César n'eût pas modifié sa rédaction s'il avait su, au moment d'écrire, que les efforts accomplis jusque-là par ses légions n'étaient rien, en comparaison de ceux qu'il fut obligé de leur demander un peu plus tard? Jamais César ne semble prédire l'avenir, ni ne se vante de l'avoir préparé, ce qui serait le fait naturel de tout homme d'action racontant, après leur dernière phase, une série d'événements qu'il a dirigés. Mais voici encore un argument de détail. Au livre I, chap. 52, dans le récit de la campagne contre Arioviste, César met en évidence, avec une complaisance qui surprend d'abord, le service rendu à son armée par le jeune P. Crassus qui, commandant la cavalerie, sauve l'aile droite romaine en la faisant soutenir par les réserves. Ce jeune homme (*adulescens qui equitatu praerat*) était le dernier fils du riche et puissant Crassus qui avait formé, avec César et Pompée, une première alliance offensive et défensive. Malgré sa jeunesse, César l'avait emmené en Gaule à titre de légat. L'année d'après, on le trouve combattant les Vénètes; en 56, il devait se distinguer en Aquitaine. L'hiver suivant, César l'envoya à Rome avec 1.000 cavaliers gaulois. A la fin de 54, il suivit son père en Syrie et se fit tuer à la bataille de Carrhæ par son écuyer, pour ne pas tomber vivant aux mains des Parthes. César avait mille bonnes raisons, en 58, d'insister sur le service qu'avait



rendu Crassus et même de l'exagérer, car on peut se demander ce que faisait alors César quand l'ordre le plus important, celui de faire avancer les légions, était donné par un jeune légat, et non par le général. Combien cela serait singulier si César écrivait en 51, trois ans après la mort du jeune Crassus et de son père, alors qu'il n'y avait lieu ni de complimenter l'un, ni de flatter l'autre ! Et qui niera que César, écrivant en 51, aurait dû trouver un mot, soit en cette occasion, soit ailleurs, pour rappeler la fin malheureuse et héroïque de son légat ?

Nous savons, par César lui-même, qu'il envoyait un rapport au Sénat à la fin d'une campagne (*ob eas res, ex litteris Caesaris, dies XV supplicatio decreta est*, II, 35 ; la *supplicatio* ne pouvait être décrétée que par le Sénat). M. Fabia a montré, en 1889, après d'autres, mais d'une manière plus complète, que César est toujours préoccupé de se concilier la bienveillance du Sénat où il comptait beaucoup d'adversaires ; il saisit l'occasion ¹ de répéter que telle décision du Sénat autorise sa conduite, alors surtout qu'elle peut paraître inspirée par son ambition personnelle. Les rapports de César au Sénat ne devaient pas être de courtes missives, car trop de concision aurait laissé la porte ouverte à des interprétations malveillantes ; nous savons que la simple annonce de succès ne suffisait pas et que le Sénat se montrait inquiet de la diplomatie de César au point d'envoyer des commissaires en Gaule pour la contrôler². Caton alla plus loin encore quand, indigné du manque de foi de César à l'égard des Usipètes et Tenchtères, il proposa de le livrer aux ennemis qu'il avait vaincus par fraude³. Donc, César a dû adresser au Sénat des rapports détaillés, prudemment apologétiques, rédigés avec la célérité et la clarté qu'ont vantée les critiques anciens. Ces rapports ne sont pas, à proprement parler, les *Commentaires*, puisque les *Commentaires* en font mention ; mais ils sont l'étoffe et la substance des *Commentaires*. Pourquoi César, accablé de besognes militaires et politiques, aurait-il écrit deux fois les mêmes choses ? Aux relations qu'il envoyait au Sénat, il pouvait apporter quelques compléments, quelques variantes, et rédiger ainsi le compte rendu qui, par l'entremise de ses amis de Rome, était répandu dans le public. Ces comptes-rendus devaient se faire à des intervalles assez courts, ne fût-ce que pour empêcher que des bruits fâcheux, défavorables à la stratégie et à la politique de César en Gaule, ne

1. Voir, en particulier, I, 35.

2. Suétone, *Caesar*, XXIV.

3. Plutarque, *Caton*, 51 ; *César*, 22 ; Appien, *Celtica*, 18. Boissier (*Cicéron et ses amis*, p. 266) se trompe en parlant à ce propos d'Arioviste.

prissent racine dans les cercles de Rome qui lui étaient hostiles et qui ne désarmaient pas.

C'étaient donc, pour employer un mot qui a fait fortune, de véritables *communiqués*, comparables non à ces bulletins quotidiens que réclame notre curiosité doublée d'angoisse, mais aux longues dépêches dont le maréchal French, après le duc de Wellington, a donné de beaux exemples et aux rapports de quinzaine qui, pendant quelque temps, ont été publiés par l'État-major français.

C'est César lui-même, d'après Suétone¹, qui avait institué à Rome, sans doute pendant son consulat de 59, la publication officielle et quotidienne des nouvelles, *acta diurna senatus et populi*. Mais c'était une publication très sèche; nous n'avons aucune raison de croire que ces *acta* aient fait place à des rapports sur les opérations militaires. En revanche, la correspondance de Cicéron atteste combien l'information des particuliers dépendait encore, à cette époque, des lettres de correspondants bénévoles. Entre l'armée romaine de Gaule et Rome, il y avait un échange continu de correspondances; César y employait plusieurs secrétaires et, écrivant beaucoup de lettres, désirait lui-même être renseigné sur tout². Dans ces conditions, si César ne s'était pas occupé de l'opinion à Rome, il aurait laissé le champ libre à ses ennemis et perdu le fruit de ses efforts. Il n'était pas homme à laisser les semeurs de bruits fâcheux raconter les choses selon leurs passions politiques ou les rumeurs déformées qui leur parvenaient. Plusieurs passages de la correspondance de Cicéron, pendant la guerre des Gaules, montrent combien l'opinion était énervée et avait besoin d'une direction. En avril 53, Cicéron écrit à Trebatius; jeune juriconsulte qu'il a introduit auprès de César et qui, peu enclin au métier des armes, paraît manquer de courage et d'endurance. Il lui assure qu'il le recommandera de nouveau le moment venu (c'était déjà l'usage de réitérer les recommandations et l'on y attachait beaucoup d'importance); puis il ajoute: « En retour, renseigne-moi sur la guerre gallique; pour des informations de ce genre, je me fie surtout aux poltrons. » Autant dire que Cicéron ne veut pas se contenter des nouvelles officielles; il lui en faut de plus détaillées, peut-être de moins bonnes, comme les pusillanimes en donnent volontiers. Boissier comprenait que,

1. Suet., *Caes.*, 20.

2. Voir Boissier, *Cicéron*, p. 264.

dans la pensée de Cicéron, les peureux se tenant loin des combats, en peuvent mieux voir l'ensemble¹; mais je crois que c'est faire trop d'honneur aux Trébatius. Ce qu'on attend d'eux, c'est le contrepied de l'optimisme, le post-scriptum du *communiqué*.

Cœlius écrit de Rome à Cicéron, en mai 51 : « Quant à César, on dit de lui bien des choses, mais non pas de belles choses. Ce ne sont encore, il est vrai, que des rumeurs. L'un prétend qu'il a perdu sa cavalerie, ce que je ne suis pas éloigné de croire; l'autre, que la septième légion a été battue et qu'il est lui-même cerné par les Bellovaques, coupé du reste de ses troupes. La vérité est qu'il n'y a rien de positif, et même on n'ose pas donner au public ces nouvelles hasardées; on se les communique en secret, dans un cercle que vous connaissez bien ».

Contre ces campagnes de nouvelles chuchotées, de bruits alarmants, César se serait-il contenté d'envoyer au Sénat des rapports confidentiels sur ses opérations militaires? Le bon sens n'indique-t-il pas qu'il devait souvent éclairer l'opinion, la convaincre de son génie et de son bonheur? Et comment y eût-il mieux pourvu qu'en répandant par morceaux, par groupes de chapitres, ces commentaires d'une simplicité si éloquente, dont la rédaction tardive et faite d'une traite, après l'achèvement de la guerre des Gaules, n'aurait plus répondu à aucun besoin?

Dans le commentaire de Servius à l'*Énéide* (XI, 743), il y a une singulière remarque à propos du vers : *dereptumque ab equo dextra complectitur hostem*. « Cela, écrit Servius, est tiré de l'histoire; car Caius Julius César, lorsqu'il combattait en Gaule, fut enlevé par un ennemi qui le prit tout armé sur son cheval. Alors survint un autre ennemi qui le connaissait et qui l'insulta en criant : *Caesar! Caesar!* Or, en langue gauloise, cela signifie « lâche-le » (*dimitte*); il arriva ainsi qu'on le laissa libre. Cela est dit par César lui-même dans son éphéméride (*in ephemeride sua*), en un passage où il vante sa bonne fortune (*ubi propriam commemorat felicitatem*). » L'histoire est absurde et il est certain que César n'a pu la rapporter; mais il est à noter que Plutarque qualifie d'*éphémérides* les *Commentaires* de César et l'on peut se demander si les ennemis de César, ou simplement des spéculateurs, n'ont pas fait circuler sous son nom des rapports apocryphes, dont Servius, ou le grammairien qu'il copie, aurait trouvé cet extrait dans l'œuvre de quelque historien perdu (Tanusius, par exemple, que cite Plutarque dans un passage défavorable à César). Ce qu'il y a ici d'instructif pour nous, c'est que

1. Boissier, *Cicéron*, p. 247.

les Grecs, disposant d'autres équivalents, aient quelquefois traduit *Commentarii* par ἐφημερίδες, montrant ainsi qu'ils reconnaissaient à l'œuvre de César le caractère de mémoires écrits sous l'impression immédiate des événements, et non d'une histoire rédigée après coup, à l'aide de souvenirs et de notes, opinion que je crois avoir suffisamment réfutée.

Il me reste à montrer, avec plus de précision, pourquoi César, envoyant à Rome sa relation de la guerre contre les Helvètes (chap. 2-29), s'est abstenu avec tant de soin d'y parler d'Arioviste et du péril que les Germains faisaient courir à la Gaule, alors qu'il devait en être parfaitement instruit, sans avoir besoin des révélations confidentielles de Divitiac.

Après la défaite des Eduens par les Arvernes et les Séquanes, soutenus par les Germains d'Arioviste, Divitiac était venu à Rome demander le secours du Sénat, qui ne se montra pas disposé à intervenir (61). Il se contenta de décider que les gouverneurs éventuels de la Province devraient prêter leur appui aux Eduens et aux autres amis du peuple romain. L'année suivante, 60, Arioviste remporta une grande victoire sur les Séquanes, Arvernes et Eduens réunis. Cicéron écrit à Atticus (I, 19, 2) : « Ce qu'il y a, en ce moment, de plus grave en politique, c'est la crainte d'une guerre dans les Gaules. Elle est déjà chez nos frères les Eduens (*nam Aedui, fratres nostri, pugnanti*) ; les Séquanais ont été gravement battus ; enfin, il est certain que les Helvètes sont en armes et font des courses dans la Province. Le sénat a décidé que l'on tirerait au sort les deux Gaules entre les consuls, qu'on ferait une levée, qu'on n'admettrait pas d'exemptions, qu'on nommerait des commissions qui iraient dans les villes des Gaules pour agir sur elles et les empêcher de se joindre aux Helvètes. » Cela veut dire qu'à la suite de la victoire d'Arioviste, menace pour tous les peuples gaulois de l'Est, les Helvètes, poussés par Orgetorix, ont commencé à former une ligue et à préparer, peut-être par des reconnaissances en armes, leur émigration vers l'Océan. Peu après, dans une autre lettre à Atticus, Cicéron écrit : « Votre Metellus est un consul éminent ; je ne trouve qu'une chose à redire en lui, c'est que la pacification des Gaules ne lui fasse pas grand plaisir. Il voudrait, je crois, un triomphe. » Metellus était consul en 60 avec Afranius. C'est cette année que les craintes de guerre furent brusquement dissipées par la mort d'Orgetorix, qui parut mettre fin aux projets des Helvètes. César dit expressément (I, 5) que les Helvètes n'en persistèrent pas moins dans leurs desseins (*post eius mortem nihilominus Helveti id, quod constituerant, facere conantur*) ; c'est donc qu'on aurait attendu le contraire.

L'année d'après, 59, est celle du consulat de César. Si Metellus a pu rêver d'aller faire la guerre aux Helvètes et d'obtenir les honneurs du triomphe, César ne le désire pas moins et, pour y réussir, il se fera conférer des pouvoirs extraordinaires par le peuple et le Sénat. Mais Rome n'a pas oublié l'invasion des Cimbres et des Teutons : elle a peur des Germains ; c'est sans doute pour ce motif que, deux ans plus tôt, le Sénat est resté sourd aux prières de l'Éduen Divitiac. Non seulement César ne veut pas agiter le spectre germanique, mais il veut être l'ami d'Arioviste jusqu'au jour où, grandi et fortifié par une victoire sur les Helvètes, il pourra se retourner contre lui. C'est donc sous le consulat de César qu'Arioviste, représenté sans doute à Rome par un ambassadeur, reçoit de magnifiques présents, en distribue à son tour, est proclamé l'ami et l'allié du peuple romain. Si César est intéressé à s'assurer pour l'instant la bienveillante neutralité du chef germain, celui-ci n'a pas moins d'intérêt à faire valoir, auprès des Gaulois qu'il menace, les honneurs dont Rome vient de le combler. Ni César, ni Arioviste ne pouvaient être sincères ; mais César savait le mieux ce qu'il voulait.

Ce qu'il voulait — commencer la conquête de la Gaule — il l'a fait au printemps et au début de l'été de 58. Arioviste ne l'a pas gêné, l'a laissé tout à fait libre. Il y avait à Rome un parti de la paix, des gens tranquilles qui redoutaient les aventures. Ils avaient vu avec déplaisir que le consul de 60, Metellus, parût trop porté à entreprendre une guerre nouvelle en Gaule. Faire la guerre à la fois aux Gaulois et aux Germains leur eût semblé une dangereuse folie. César sait cela, il le sait bien mieux que nous, qui sommes réduits à quelques bribes de témoignages. Rien donc de plus naturel, de plus politique, de plus sensé que le parti dont témoigne, à défaut de sincérité, son premier communiqué sur la guerre des Gaules. Rome n'a fait que prendre des mesures contre la turbulence des Helvètes qui menaçaient la Province et pouvaient renouveler le péril de l'invasion des Cimbres ; César les a battus et les a renvoyés dans leur pays, afin que les Germains ne fussent pas tentés de prendre leur place. Les plus pusillanimes sont donc rassurés ; la Gaule, un instant troublée, est tranquille ; les Germains restent chez eux.

Au moment où César envoyait ce rapport — probablement en juillet 58 — il avait déjà conçu d'autres projets : il avait reconnu que la clef de la Gaule devait être cherchée sur le Rhin, qu'il fallait l'arracher aux bandes d'Arioviste si on ne voulait pas qu'elles la gardassent pour elles seules. Supposons un instant qu'il ait écrit en 51, après la conquête de la Gaule, après ses deux campagnes

au delà du Rhin, et demandons-nous s'il aurait pu présenter les événements comme il l'a fait, s'efforçant de prouver à des lecteurs romains, effrayés et peut-être irrités de son initiative, qu'il agissait en mandataire et en sauveur de la Gaule, qu'il se conformait à des décisions antérieures du Sénat, qu'il avait poussé jusqu'au bout la patience dans ses négociations avec Arioviste, que ce chef l'avait traité avec insolence d'abord, puis avec perfidie, enfin que l'honneur du nom romain, non moins que le salut de la Gaule, avait dicté sa conduite et légitimé sa victoire. Si, dans son rapport sur les Helvètes, il a déguisé la vérité, c'est-à-dire la menace germanique, dans son second rapport il ne l'a révélée que graduellement, donnant la parole d'abord aux délégués de la Gaule qui l'informent de la tyrannie des Germains, puis à Arioviste lui-même, qui parle en tyran. Toutes ces habiletés sont de saison, elles étaient sans doute nécessaires en 58 ; en 51, elles auraient trahi un embarras, une pusillanimité incompréhensibles ; elles auraient cessé d'être dignes de César.

Quand on étudie de près les préliminaires de la campagne contre Arioviste, on y trouve la preuve que César, sachant Arioviste très puissant à Rome — il y avait certainement des informateurs et des patrons, sinon des stipendiés — sachant aussi que l'opposition à sa politique était très vive dans le Sénat, a voulu, dans son rapport de fin d'année, infliger deux avertissements, deux leçons implicites à ceux qui se faisaient à Rome, par timidité ou par haine du proconsul, les auxiliaires de l'ambitieux Germain.

Pendant que César était à Besançon, organisant le service des vivres, des propos tenus par des marchands et des Gaulois du pays, au sujet de la grande taille et du courage des Germains, produisirent dans l'armée romaine un commencement de panique. Le trouble, dit César, s'empara de tous les esprits. La frayeur gagna d'abord les tribuns militaires, les préfets et d'autres officiers qui, venus de Rome, avaient suivi César par amitié et n'avaient guère l'habitude de la guerre. Les uns alléguaient divers prétextes pour se retirer ; d'autres, retenus par la honte, restaient seulement pour ne pas être accusés de couardise. Mais ils ne pouvaient composer leurs visages, ni même, par instants, retenir leurs larmes ; cachés dans leurs tentes, ils gémissaient sur leur sort, en déplorant avec leurs amis le péril commun. Dans tout le camp, on faisait des testaments [il n'y a aucune bonne raison, bien qu'on l'ait fait, de condamner cette phrase comme interpolée]. Peu à peu la crainte passa des officiers aux soldats ; même les plus aguerris redoutaient la difficulté des chemins, le manque de vivres. Quelques-uns annonçaient même à César qu'on ne lui obéirait pas quand il donnerait l'ordre de lever le camp.

Le tableau est émouvant dans sa simplicité ; mais pourquoi César croit-il nécessaire de le tracer puisque, en s'adressant à ses vieilles troupes et à ses sous-officiers, les centurions, il a obtenu de son armée tout ce qu'il voulait ?

D'autres, avant moi, ont soupçonné ici un certain travestissement de la vérité. Ces officiers amateurs, membres de familles illustres, ne se sont pas contentés de pâlir et de rédiger leurs testaments : ils ont représenté à César qu'il n'avait pas le droit de faire la guerre à Arioviste sans l'autorisation du Sénat, et ils ont écrit à Rome dans le même sens. César le sait ; il leur inflige une leçon qui passe au-dessus d'eux pour atteindre leurs familles ; il leur fait honte en rapprochant de leur conduite celle des centurions. César compte sur ses soldats et sous-officiers, militaires de profession ; il se passera volontiers des élégants officiers venus de Rome comme pour une partie de plaisir ou de pillage. Ainsi César fait à la fois la leçon à l'aristocratie et sa cour au peuple. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas quelque vérité dans son récit, mais c'est une vérité relative, colorée par sa politique de démagogue. Bien des lecteurs modernes de César se plaignent de la froideur des *Commentaires* : on regrette d'y voir tant de mouvements de troupes, de combats, plutôt que le chef lui-même. C'est une erreur. A y regarder attentivement, c'est César, toujours César que l'on aperçoit. Qu'il parle ou qu'il se taise, ce sont ses intérêts politiques qui dominent la scène. César n'est pas seulement un grand narrateur : c'est un narrateur astucieux.

L'autre passage sur lequel il faut insister est dans le dernier discours tenu par Arioviste à César. Le Germain, même bien conseillé par un transfuge romain, n'a pu dire ces choses ; mais César a pu savoir que des propos équivalents se tenaient à Rome et il a fait preuve de son habileté coutumière en les prêtant au roi des Germains. « Je sais bien, dit Arioviste, que le Sénat a donné le titre de frères aux Eduens ; mais je suis assez informé pour savoir que, dans la dernière guerre contre les Allobroges, les Eduens n'ont pas plus envoyé de secours aux Romains qu'ils n'en ont reçu eux-mêmes dans leurs démêlés avec les Séquanes [reproche indirect, mais très sensible au Sénat romain, qui s'est montré une fois pusillanime et fera bien de ne pas persévérer dans cette conduite]. J'ai lieu de soupçonner que César, tout en se disant mon ami, n'a amené son armée en Gaule que pour l'opprimer [c'est là précisément ce qu'on murmure à Rome parmi les adversaires de César et c'est ce que le Sénat doit se garder de croire, même si les émissaires d'Arioviste à Rome tentent de le lui persuader ; César ne veut employer son armée

que pour la protection des alliés Gaulois et de la Province, menacés par l'orgueil et l'ambition du Germain]. Si César ne s'éloigne pas et ne retire pas ses troupes, je le traiterai en ennemi et non en allié [la menace de guerre vient donc d'Arioviste, non de César, qui a prolongé tant qu'il a pu les négociations]. *Je sais par des messages venus de Rome qu'en faisant périr César je ferai plaisir à plusieurs des grands de Rome ; sa mort me vaudra leur faveur et leur amitié.* » Voilà la phrase qui devait porter, non sur César, qui ne l'a sans doute pas entendue, mais sur ceux qui font opposition à sa politique ; c'est Arioviste lui-même qui les dénonce comme le parti germanique à Rome, coupable d'une sorte de trahison par les relations qu'il entretient avec le roi barbare, prêt à faire de lui le ministre de ses haines contre un proconsul romain. Si César n'avait pas su avec certitude qu'Arioviste avait des intelligences à Rome, il n'aurait pas osé lui prêter une phrase qui constitue une terrible accusation. Mais cette accusation même, à ce point de son récit, porte sa date ; qui pouvait se soucier, sept ans après, quand Arioviste était mort ou avait disparu, des émissaires suèves à qui l'aristocratie du Sénat avait eu le tort de faire des confidences ? La flèche, acérée à la fin de 58, eût été plus qu'émoussée en 51. Ici donc encore, il me semble que le texte porte sa date et que l'intérêt s'en accroît d'autant. Les Grecs n'ont pas eu tort de songer à des *éphémérides* en lisant une œuvre où le chef d'armée, le politique et même l'orateur se complètent par ce que nous appellerions aujourd'hui un grand journaliste.

Salomon REINACH.

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES (Suite)

- XXVI. — **Lexique de topographie romaine**, par L. HOMO, avec une Introduction de R. CAGNAT. 1900. In-12 avec un grand plan général colorié de l'ancienne Rome et 6 plans de détail, cart. 7 fr. 50.
 XXVII. — **Traité d'accentuation grecque**, par J. VENDRYES. 1904. In-12 c. 3 fr. 30.
 XXVIII. — **Précis de phonétique historique du latin**, par MAX NIEDERMANN, avec un Avant-propos de A. MEILLET. 1906. In-12 cart. 2 fr. 30.
 XXIX. — **La Prononciation du latin**, par ALCIDE MAGÉ. 1911. In-12 cart. . 2 fr.
 XXX. — **Lexique de Géographie ancienne**, par MAURICE BESNIER avec une Préface de R. CAGNAT. 1914. In-12 cart. 10 fr.
 XXXI. — **Conseils pratiques pour la traduction du latin**, par J. MAROUZEAU. In-12 cart. 1 fr.
 XXXII. — **Morphologie historique du latin**, par ALFRED ERNOUT, avec un Avant-propos de A. MEILLET. 1914. In-12 cart. 3 fr. 30.

DEUXIÈME SÉRIE

- I. — **A short history of the english language and literature for the use of French Students**, by J. PARMENTIER. 1887. In-12 cart. 3 fr. 50
 II. — **Chrestomathie de l'ancien français (ix^e-xv^e siècle)**, texte, traduction et glossaire, par E. DEVILLARD. 1887. In-12 cart. 3 fr. 50
 III. — **Précis historique de phonétique française**, par E. BOURGIEZ, 4^e édition, revue et complétée. 1914. In-12 cart. 3 fr. 50
 IV. — **Précis d'histoire de la littérature allemande**, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques, par L.-W. CART. 1898. In-12 cart. . 3 fr. 50
 V. — **Précis de phonétique historique de l'allemand**, accompagné de notions de phonétique descriptive, avec 2 figures et 1 carte coloriée, par F. PIQUET. 1907. In-12 cart. 3 fr. 50
 VI. — **Eléments de linguistique romane**, par E. BOURGIEZ. 1910. In-12 cart. 6 fr. »

SÉRIE SUPPLÉMENTAIRE

- I. — **Métrique sacrée des Grecs et des Romains**, par E. CÉZARD. 1911. In-12 cart. 8 fr. »

Collection format grand in-octavo broché (Couverture bleue)

- ÆSCHINI** *περὶ τῆς παραπορεύσεως*. — **ESCHINE**, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire par J.-M. JULIEN et H. L. DE PÉREIRA, sous la direction de Am. HAUVETTE. 1902... 4 fr.
CICERONIS in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec un appareil critique, introduction bibliographique et historique, et commentaire explicatif par H. DE LA VILLE DE MIRMONT. 1902... 3 fr.
CICERONIS ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. ANTOINE. 1888... 3 fr.
JUVENALIS satira septima. Texte latin publié avec un commentaire critique, explicatif et historique par J. A. HILD. 1890... 3 fr.
LUCANI de bello civili liber primus. Texte latin publié avec un appareil critique, commentaire et introduction par P. LEJAY. 1894... 3 fr. 50
PLAUTI Aulularia. Texte latin publié d'après les travaux les plus récents avec un commentaire critique et explicatif, et une introduction par A. BLANCHARD. 1888... 3 fr.
QUINTILIANI Institutionis oratoriae liber decimus. Texte latin publié avec un commentaire explicatif par J. A. HILD. 1885... 3 fr. 50
TERENTI Adelphoe. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par Fr. PLESSIS. 1884... 4 fr.
TERENTI Hecyra. Texte latin, avec un commentaire explicatif et critique par P. THOMAS. 1887... 3 fr. 50
FASTES DE LA PROVINCE ROMAINE D'AFRIQUE, par C. TISSOT, publiés d'après le manuscrit original et précédés d'une notice biographique sur l'auteur par S. REINACH, avec portrait. 1885... 8 fr.
LA POÉSIE LATINE (de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus), par FR. PLESSIS. 1909... 12 fr.
SYNTAXE DE LA LANGUE GRECQUE principalement du dialecte attique, par J. N. MADVIG, traduite par N. HAMANT, avec préface par O. RIEMANN. 1884... 6 fr.

MISES EN VENTE

Mémoires de l'Institut National de France
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Tome trente-neuvième

Volume in-4°, avec planches..... PRIX : 15 fr.

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE
AVEC

REVUE DES COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

Année et tome XXXVIII

(fascicules publiés en 1913)

Volume gr. in-8°..... PRIX : 10 fr.

BIBLIOGRAPHIE HISPANIQUE
1912 et 1913

2 volumes in-8° (à 15 fr.)..... PRIX : 30 fr.

SOUS PRESSE

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

Ouvrage commencé par des Religieux Bénédictins de la
Congrégation de Saint-Maur
et continué par des membres de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)

Tome XXXIV

Volume in-4°..... PRIX : 25 fr.

Notices et Extraits des Manuscrits

DE LA

Bibliothèque Nationale et autres Bibliothèques
publiés par l'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

Tome XXXIX, 2^e Partie

Volume in-4°..... PRIX : 15 fr.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE
DES
ANTIQUAIRES DE FRANCE

Tome 74 : 8^e série, tome IV

Volume in-8°, avec planches et illustr..... PRIX : 8 fr.
